

Les médicaments le plus communément usités dans le traitement local ou externe des maladies de la peau sont :

L'eau, sous forme de bains chauds ou froids, simples ou additionnés de substances médicamenteuses, sulfure de potasse ou de chaux, soude, alun, sublimé, sel marin, acétate de plomb, acétate d'alumine, etc., sous forme de douches, de bains de vapeur, d'enveloppements humides (méthode de Priessnitz) et locaux. En général, à moins que l'on ne se propose un but spécial en prescrivant un bain d'une température particulièrement basse ou élevée, le bain chaud sera réglé suivant la manière dont le malade le supporte.

La durée des bains sera mesurée suivant l'habitude ordinaire des gens, mais, suivant le but spécial, on pourra le prolonger pendant plusieurs heures ou plusieurs jours, voire pendant plusieurs semaines ou plusieurs mois. Ces derniers, les bains continus, ont été proposés par Hebra, qui en a rendu l'exécution possible par une disposition spéciale de bains qu'il a imaginée, — le lit d'eau de Hebra (Hebra'sches Vasserbett).

Nous exposerons en détail ce moyen thérapeutique en son temps, ainsi que son action curative et ses indications.

En général, l'eau agit en amenant le ramollissement, la macération de l'épiderme et des produits morbides qui y sont déposés, squames et croûtes; on l'emploie froide, chaude ou très chaude, suivant les cas spéciaux; elle a pour résultat de modérer l'inflammation, comme dans les cas de furoncles, de dermatite, d'érysipèle, de phlegmon; mais, si elle reste trop longtemps en contact avec la peau, elle peut l'irriter, déterminer de l'eczéma.

Aussi est-ce surtout comme moyen de macération qu'on l'emploie pour obtenir le ramollissement et le détachement des squames et des croûtes; puis, comme véhicule pour des substances médicamenteuses et pour l'application du savon; on l'emploie également sous forme d'enveloppements protecteurs dans les cas de pertes étendues d'épiderme (dans les brûlures, le pemphigus, etc.), et enfin, on l'utilise comme moyen antiphlogistique (1).

(1) Dans les affections de la peau, le bain a des indications et des contre-indications que nous précisons à l'occasion de chacune de ces affections en particulier; à titre général, on doit faire remarquer que ces indications et contre-indications semblent peu familières à la plupart des médecins, qui prescrivent les bains avec quelque banalité, avec un abus manifeste, et sans formuler en termes précis leur durée, leur température ou leur composition exacte.

Le bain le plus souvent indiqué est le bain simple, tiède; — le bain

C'est par la macération qu'ils déterminent, — et ils amènent ainsi la guérison d'une manière en quelque sorte scientifique — (dans le pru-

chaud et le bain *froid* sont très habituellement sans objet, ou contraires; à plus forte raison, la plupart des pratiques hydrothérapiques proprement dites. On a, dans beaucoup de cas, grand avantage à substituer, ou à associer au bain tiède, la douche en pluie ou en arrosoir, *tempérée*; on peut ainsi, à l'aide de ce moyen de traitement presque ignoré, localiser l'action de l'eau, la doser en quelque sorte, hâter la résolution de certaines lésions, et obtenir dans toute une série de cas des résultats très remarquables.

Très fréquemment, on a recours, soit pour les bains, soit pour les douches, à l'addition de diverses substances — bains *médicamenteux*.

Les bains dits adoucissants ou *émollients*, antiphlogistiques, occupent le premier rang: bains de son ou d'amidon, en nature ou par décoction, bains de guimauve, de farine de graine de lin, bains gélatineux, etc.

Après ces derniers, les bains médicamenteux les plus employés sont le bain alcalin et le bain sulfureux; une seule recommandation générale, c'est de prescrire, pour chaque malade, la dose et la nature de l'agent employé. Pour le bain alcalin, la dose de 250 grammes (c'est-à-dire de un gramme par litre d'eau) de carbonate de soude que l'on emploie d'ordinaire, est trop élevée pour un grand nombre d'affections irritables de la peau, et elle doit être souvent réduite de moitié ou même au quart; très souvent nous substituons avec avantage au carbonate de soude le sous-borate de soude, aux doses de 50 à 150 grammes par bain.

Mêmes remarques pour les bains sulfurés; la dose de 100 grammes de trisulfure de potassium est souvent trop élevée, en ajoutant que ce bain, ou *bain antipsorique* de Jadelot, n'est pas le même que le bain sulfureux ou *bain de barèges artificiel*, et qui se compose de 60 grammes d'hydrosulfate de soude cristallisé et de chlorure de sodium et de 30 grammes de carbonate de soude. Nous répétons que, pour ces bains comme pour tous les autres bains médicamenteux, le médecin doit inscrire sur sa prescription la nature et la dose des agents à employer.

Nous aurons soin de fournir tous les renseignements nécessaires à ces prescriptions à l'occasion des affections dans lesquelles sont indiqués les bains acides, astringents, résolutifs, savonneux, mercuriels, phéniqués, etc., etc., etc.

La *durée* des bains doit être également prescrite par le médecin; la moyenne d'une heure est souvent trop longue ou trop courte; les *bains prolongés* pendant plusieurs heures sont fréquemment nécessaires, et les bains beaucoup plus longs encore, ainsi que les *bains continus*, constituent des agents d'action d'une haute valeur, dont on doit la connaissance et l'emploi aux usages de quelques stations balnéaires, et à la pratique de Hebra et de ses élèves; nous donnerons les indications et les renseignements nécessaires à la vulgarisation de ces procédés de balnéation.

Les *lotions* et les *pulvérisations* se font avec les mêmes préparations que celles qui sont usitées pour les bains; elles s'emploient souvent

rigo, le prurit, le psoriasis, etc.), qu'agissent les enveloppements de caoutchouc proposés, d'après Colson (1869), par Hardy et par He-

à des températures élevées, comme dans l'acné, le prurit vulvaire, mais ordinairement à la température tiède.

Les bains d'eaux minérales naturelles sont utilisés dans le traitement local des affections de la peau ; quelques-uns sont très certainement doués de propriétés calmantes, lénitives : Plombières, Saint-Gervais, Sehlengenbad en représentent quelques types ; ces eaux peuvent aussi être employées utilement en lotions après avoir été transportées.

Les eaux bicarbonatées faibles, ou arsénicales faibles, comme celles du Mont-Dore, de Royat, etc., trouvent, celles-ci surtout, de très réelles applications dans le traitement direct et local des dermatoses, quelquefois même à l'état subaigu.

De même pour les eaux sulfurées et sulfosalines de Luchon, d'Uriage, etc., dont l'application, faite avec compétence, est fort souvent d'un grand secours.

Enfin, un bon nombre de nos stations hydrominérales pourraient être ajoutées à la liste de celles qui sont usitées en dermatothérapie, si les médecins qui les desservent prenaient soin d'y établir les bains prolongés tels qu'on les emploie à Loèche, ou dans quelques autres stations de l'étranger.

Mais, après avoir indiqué ce que l'on peut obtenir de l'action locale des eaux minérales appliquées au traitement des affections cutanées, nous ajouterons que la valeur essentielle des eaux minérales en thérapeutique dermatologique réside surtout dans l'action générale appropriée à l'état particulier de chaque sujet. Toutes les eaux minérales que la peau malade peut tolérer ont le droit de réclamer le traitement de ces affections cutanées, si elles sont, d'autre part, capables d'agir favorablement sur l'état constitutionnel du sujet ou sur les altérations matérielles ou fonctionnelles qui président aux lésions cutanées, ou, enfin, si leur composition les approprie particulièrement au traitement spécial ; telles, par exemple, les eaux de la Bourboule pour tous les cas où la médication arsénicale est indiquée.

Les bains et les douches de vapeur d'eau, tièdes, de $+ 20^{\circ}$ à 35° Centigr., mais non aux degrés où on les emploie contre les affections rhumatismales, à tous les titres du bain liquide, ont une importance considérable ; leur emploi presque entièrement inconnu, pour ne pas dire entièrement, de la généralité des médecins généraux, trouve son indication soit à l'état de bain entier, soit à l'état de douche localisée dans beaucoup de circonstances que nous indiquerons. Il y a souvent, à la vérité, une véritable difficulté à les mettre en usage dans beaucoup de localités, faute d'établissements balnéaires ayant les installations nécessaires ; toutefois, l'industrie fournit aujourd'hui, en grand nombre, des pulvérisateurs à vapeur, de toutes dimensions, à l'aide desquels il est extrêmement aisé d'appliquer, localisée, la vapeur d'eau tiède simple ou médicamenteuse, et même de la répandre dans une chambre-caisse très facile à établir. La face, le cuir chevelu, les régions auriculaires, la langue, la région anale et la région vulvaire sont les points où l'ap-

bra (4), et qui consistent en vêtements, doigtiers, gants, camisoles, pantalons, puis (Besnier) en bonnets et en masques, confectionnés avec du

plication des douches localisées de vapeur d'eau tiède, simples ou médicamenteuses, peut être le mieux et le plus souvent faite :

ERNEST BESNIER. — A. DOYON.

(1) L'enveloppement par le caoutchouc, lequel n'est pas autre chose qu'une sorte de bain local continu, est une méthode toute française qui appartient (méthode, procédé et indications) au docteur Colson (de Beauvais) ; nous l'avons déjà indiqué dans plusieurs publications. Au professeur Hardy appartient l'honneur d'avoir introduit la méthode de Colson à l'hôpital Saint-Louis, où nous l'avons trouvée, à l'entrée de l'un de nous dans cet établissement, il y a quinze ans, appliquée sur une échelle assez restreinte, sauf dans la division de notre savant collègue, M. Lailler, de qui nous avons appris à la connaître et à l'appliquer, nous nous faisons un devoir de le dire. Depuis cette époque, nous avons soumis la méthode, durant de longues années, à une expérimentation publique, et nous croyons avoir contribué à en développer et à en préciser les indications. Son succès est incontestable, ce qui, pour une méthode française en France, est une rare fortune et une preuve de valeur extraordinaire.

Voici, au point de vue de la restitution historique, ce que l'un de nous (E. Besnier) a écrit en 1875, dans un mémoire sur l'emploi des tissus imperméables, et notamment de la toile de caoutchouc dans le traitement des affections de la peau, publié dans le *Bulletin de thérapeutique*, numéro du 30 janvier :

« La première idée de l'emploi et la première application de la toile de caoutchouc appartiennent à un éminent praticien de la province, Colson, de Beauvais, qui en a lui-même signalé et précisé brièvement, mais avec la plus grande netteté, les principales indications dans un excellent travail publié en 1869 (*De l'emploi de la toile de caoutchouc vulcanisée dans les maladies dartreuses*, par M. Colson, médecin-chirurgien en chef des hospices de Beauvais, *Gazette des hôpitaux de Paris*, n° 23, 25 février 1869, p. 89).

Mais il y avait une quinzaine d'années déjà que le savant médecin de Beauvais employait la toile vulcanisée. Il n'avait toutefois, bien à tort trop modeste ou trop discret, encore rien publié sur ce sujet, lorsqu'en 1866 une rencontre professionnelle lui fournit l'occasion de recommander l'emploi de ce moyen à M. le professeur Hardy, qui le mit bientôt en œuvre dans plusieurs affections de la peau, en obtint les résultats les plus satisfaisants et put écrire, à la fin de 1886, à Colson les lignes suivantes : « J'ai vérifié l'exactitude des résultats que vous m'avez « annoncés, et, depuis quinze mois, j'ai presque toujours remplacé les « cataplasmes employés pour combattre les phénomènes inflamma- « toires de la peau par l'application de la toile de caoutchouc, et cela « au grand avantage des malades ; dans mon service d'hôpital, les cata- « plasmes ont presque complètement disparu maintenant. »

Au mois de septembre de l'année 1867, le professeur Hebra, de Vienne, reçut à Paris, de M. Hardy, l'indication du nouveau mode de traitement,

caoutchouc vulcanisé ou avec des étoffes caoutchoutées (1). Placés en contact immédiat sur la peau nue, ces tissus empêchent l'évaporation

le mit en expérimentation à son retour à Vienne, et publia, en 1869, les résultats extrêmement favorables qu'il avait obtenus, in *Archiv. für Dermat. und Syph.*, n° 1 (Anal. par Lorber in *Ann. de Dermat. et de Syph.*, 1^{re} série, t. I^{er}, p. 235).

Nous précisons les cas dans lesquels l'emploi de la toile vulcanisée est applicable; nous voulons seulement dire ici que, trop souvent, cet emploi est mal compris par les médecins et mal appliqué par les malades; l'épaisseur des toiles employées est presque toujours trop forte, la surface trop grande; les pansements sont mal faits, les toiles mal entretenues alors qu'il est si facile de les laver à l'eau simple; de plus, oubliant qu'il s'agit seulement d'un *mode local de bain continu*, on combine l'application de la toile imperméable avec des poudres, des pommades, etc.

Toutes les précautions que nous recommandons sont particulièrement essentielles dans la *médecine infantile*, où les toiles imperméables, surtout les plus fines, gutta-percha, taffetas gommé, rendent des services considérables, mais à la condition d'être employées avec discernement et convenablement appliquées, ce qui n'est pas l'ordinaire, nous le répétons.

Voici quelques règles générales: employer des toiles de caoutchouc, ou des feuilles imperméables de quelque nature que ce soit, aussi fines que possible; les tenir absolument propres en les lavant à l'eau boriquée faible, froide et sans savon; ne les jamais réappliquer que bien nettoyées, séchées et dépourvues de toute odeur. La dimension des morceaux de toile imperméable ne doit pas dépasser celle des parties malades, et les surfaces avoisinantes doivent être protégées contre le suintement qui, souvent, dépasse les limites du tissu imperméable et accroît directement la surface malade. Les pièces de caoutchouc sont maintenues par des bandes ou des compresses de tarlatane, de toile ou de coton, de flanelle, selon la saison.

Nulle autre application ne doit être faite en même temps, ni poudres, ni pommades, ni liniments; si l'enveloppement imperméable doit alterner avec ces applications, les surfaces malades seront complètement déblayées avant le pansement.

La durée des applications de caoutchouc est très variable, selon l'intensité de la sécrétion qui existe ou qui s'établit; après quelques heures d'application, il est toujours bon de vérifier l'état des surfaces et de refaire un pansement net.

ERNEST BESNIER. — A. DOYON.

(1) Au lieu de toiles imperméables, caoutchoutées ou non, nous employons aussi le caoutchouc laminé sous forme de compresses, de plaques, de bandes, de bandelettes, de doigtiers, ongliers, gants totaux ou partiels, à doigts ou à pochette unique, de bracelets, de brassards, de jambières, genouillères, cuissards, suspensoirs, plaques anales et vulvaires, calottes, bonnets, oreilles moulées, masques entiers ou par fractions, sandales, etc., etc. Tous ces objets ont pour avantage parti-

du liquide de la perspiration cutanée, lequel se dépose en gouttes et agit par macération (1).

culier de s'appliquer exactement sur les parties malades et de tenir aisément sans pansement contentif.

La condition générale et absolue de succès est que le caoutchouc employé ne soit pas vulcanisé et soit souple, fin et d'une élasticité faible. Nous voyons tous les jours des malades à qui on a ordonné des gants de caoutchouc et qui portent à leur grand dommage des gants de laboratoire en caoutchouc vulcanisé massif, mal moulés et offensants par leur épaisseur, leur rigidité, l'élévation de température qu'ils déterminent; d'autres chez qui les jambes eczémateuses sont enveloppées de bandes de caoutchouc massif ayant déterminé une véritable vésication, etc., etc.

A l'occasion de chaque série particulière de cas, nous entrerons dans les détails d'application qui sont nécessaires, mais nous ne saurions trop vivement protester contre la manière incorrecte avec laquelle on applique presque universellement une méthode que l'on aurait ainsi compromise, si elle le pouvait être.

ERNEST BESNIER. — A. DOYON.

(1) Chez un certain nombre de sujets, l'application directe de la toile imperméable, ou du caoutchouc laminé, surtout quand la couche cornée de l'épiderme est altérée, est mal tolérée, soit parce qu'elle donne lieu à des phénomènes subjectifs désagréables, dont les malades se plaignent, soit parce que les tissus avoisinants, baignés par le suintement pathologique, s'irritent et s'altèrent eux-mêmes. Pour obvier à ces inconvénients, nous avons institué, comme méthode non pas absolue, mais très générale, d'interposer, entre la surface malade et la toile imperméable, une ou plusieurs couches de mousseline imbibée d'eau de son boriquée faiblement, 5 p. 1000, ou de lin boriqué, imprégné d'eau tiède simple ou rendue émoullente. Les compresses de mousseline bien imprégnées d'eau tiède, et étanchées, sont placées sur la surface malade, la toile ou la lame imperméable un peu plus grande, puis le pansement de contention.

Ce procédé de pansement antiphlogistique et antiseptique, d'une extrême simplicité, d'une facilité d'application très grande et d'un bon marché absolu, s'applique, comme nous le verrons, à un très grand nombre d'affections cutanées; il ne réclame, comme le caoutchouc à nu, qu'une extrême propreté dans le détail; aussitôt que la mousseline moite a pris de l'odeur, le pansement doit être changé et les mousselines bien lavées à l'eau boriquée bouillante avant d'être réemployées. La propreté antiseptique est aussi nécessaire en dermatologie qu'en chirurgie.

Ces pansements, tels que nous les avons institués, réalisent, avec beaucoup plus de simplicité dans le manuel, et de facilité dans l'exécution, le bain local continu, tel qu'on l'obtenait autrefois avec les cataplasmes; le surtout imperméable n'a d'autre but et d'autre objet que de maintenir humides les compresses de mousseline, condition essentielle du mode de pansement.

Les corps gras de toutes sortes sont très habituellement mis en usage pour obtenir le ramollissement des produits morbides déposés sur la peau : l'huile d'olive, l'huile de foie de morue, l'axonge, la glycérine, le pétrole, le baume du Pérou et la vaseline; cette dernière est une substance tirée des résidus du pétrole, ressemblant à une gelée, jaunâtre (1), transparente, se liquéfiant et s'étalant facilement, sans goût et sans odeur, non susceptible de rancir, très molle et très onctueuse, représentant une sorte de paraffine.

A ceux-ci, il faut ajouter la lanoline récemment préparée et recommandée par Liebreich; c'est une graisse cholestérique qui existe constamment dans la matière cornée (laine de mouton, corne du cheval, plumes des oiseaux, épiderme). Elle forme une substance brun jaune, épaisse, visqueuse et onctueuse, il faut la mélanger avec 5 à 10 p. 100 de glycérine ou de graisse pour l'utiliser pratiquement ou pour y incor-

Au lieu d'imbiber les compresses d'eau simple, ou d'eau boriquée, ou d'eau émolliente anodine, on peut employer les solutions médicamenteuses étendues de sublimé, de sulfate de cuivre, d'acide phénique, de tannin, de bicarbonate de soude, etc., etc., et remplir ainsi, d'une façon simple, un très grand nombre d'indications particulières très précises et très utiles en pratique.

Dans un service hospitalier, on peut, de la sorte, réaliser de grandes économies et simplifier la main-d'œuvre, tout en mettant en action une thérapeutique très active et très variée.

Toutefois, ce serait exagérer que de rejeter complètement les cataplasmes, cet antique moyen de traitement local des affections cutanées; convenablement préparés avec les féculs, ou avec les farines de graine de lin inaltérables que l'on trouve à présent dans le commerce, les cataplasmes sont encore parfois très utiles, voire indispensables. Leur emploi exige seulement de grandes précautions pour éviter les fermentations et les auto-inoculations qu'ils favorisent et déterminent trop souvent; ils doivent notamment n'être appliqués qu'à une température indifférente; si le médecin omet les recommandations nécessaires, il y a de grandes chances pour que les assistants les posent à une température aussi élevée que possible.

ERNEST BESNIER. — A. DOYON.

(1) La vaseline convenablement préparée, à l'état mou ou à l'état liquide (huile de vaseline), n'est pas jaunâtre, mais parfaitement blanche; elle joue un grand rôle dans le traitement actuel des affections cutanées où elle a remplacé avec le plus grand avantage les graisses rancissantes. Elle peut, sans prendre aucune qualité irritante, recevoir une certaine quantité d'acide borique (1 à 5 p. 100) et être employée directement ou servir d'excipient pour toutes les pommades. Il faut savoir cependant que, pour quelques sujets en particulier, elle n'est pas tolérée par la peau saine ou altérée.

E. B. — A. D.

porer des médicaments; employée en frictions, elle est rapidement résorbée et rend la peau onctueuse au toucher (1).

Les Anglais, mais surtout les Américains (Shoemaker) ont recommandé les oléates, qui, suivant leur base (oléate de zinc, de bismuth, de cuivre, d'argent, etc.), ont une action siccatrice, antiphlogistique, ou irritante et caustique. Je n'ai pas d'expérience personnelle sur ces préparations (2).

Depuis trois ans, R. Schröter a préparé un produit désigné au début sous le nom d'ichthyol; à présent (d'après l'analyse de Baumann et Schotten), par Unna, sous celui d'ichthyosulfate de soude, provenant de la distillation d'une pierre que l'on trouve à Seefeld, dans le Tyrol, contenant des débris de poissons antédiluviens. Unna a chaudement recommandé cette substance contre quelques maladies de la peau. Elle consiste en un liquide huileux, brun jaune, extrêmement fétide. Elle se mélange bien avec l'eau et les graisses, elle renferme jusqu'à 10 p. 100 de soufre chimiquement combiné à d'autres principes. Je trouve qu'on peut atteindre tout aussi bien les actions médicatrices attribuées à l'ichthyol, par Unna, avec d'autres médicaments ayant une odeur moins désagréable.

Les corps gras sont appliqués tels quels sur la peau au moyen de bandes de flanelle, ou étalés sur de la toile, ou simplement en frictions, ou bien on les transforme en pommades en les broyant ou en les faisant cuire avec du mercure, du sublimé, du précipité blanc, de l'acétate de cuivre, du sulfate de cuivre, de l'acétate de plomb, de l'iode, de l'iodoforme, du soufre, du goudron, de l'acide phénique, de l'acide sali-

(1) La lanoline, ajoutée en proportions variées à la vaseline, mérite d'être utilisée, ne serait-ce que pour sa faculté d'absorber l'eau et la glycérine en quantités au moins égales à son poids, de faciliter l'incorporation d'un grand nombre de substances solubles et de se prêter à une série de formes médicamenteuses.

Sur la question de savoir si elle favorise, ou non, l'absorption par la peau des substances médicamenteuses incorporées — voyez Aubert, *Lyon médical et Ann. de Derm.*, 1887, — il reste encore à discuter. Cliniquement, nous assurons qu'elle favorise la pénétration des médicaments au travers de la *couche cornée*, et cela nous suffit amplement pour y avoir recours et pour en recommander l'emploi. Ses indications et ses doses seront fixées dans les différents cas où nous conseillerons d'y recourir.

ERNEST BESNIER. — A. DOYON.

(2) Nous avons abandonné l'application des oléates après une expérimentation courte, mais qui nous a paru suffisamment démonstrative.

E. B. — A. D.

cylique, de la chrysarobine, de l'acide pyrogallique, du naphthol, de l'opium, de la cocaïne, etc....

Parmi les emplâtres, les plus usités sont : l'emplâtre mercuriel, l'emplâtre de litharge et l'emplâtre de savon; par contre, on ne doit pas conseiller l'emplâtre de diachylon composé (emplâtre adhésif) parce que, chez beaucoup de personnes, il détermine de l'eczéma.

Nous faisons un grand usage du savon mou (savon vert); c'est un savon de potasse gélatiné, qui a une odeur se rapprochant de celle de l'huile de poisson, et dont la consistance est à peu près la même que celle des pommades, savon que nous préférons de beaucoup au savon dur ou savon de soude, dans le traitement des maladies de la peau. On l'emploie avec de l'eau pour obtenir la macération et la chute des matières grasses, des squames et des croûtes ramollies, ou bien on le frotte sur la peau comme une pommade; dans ces conditions, il détermine la chute de l'épiderme, ou bien on l'applique après l'avoir étalé sur de la flanelle, il provoque alors non seulement la macération, mais encore une irritation assez profonde des tissus.

En outre des divers savons de toilette, nous employons encore, mais particulièrement dans un but thérapeutique, l'esprit de savon de potasse, que l'on obtient, d'après les indications d'Hebra, en faisant digérer du savon vert avec moitié de son poids d'alcool parfaitement rectifié, puis on filtre; le savon de glycérine liquide de Sarg, qui est également un savon de potasse; enfin aussi, certains savons de fabrication spéciale, contenant des substances médicamenteuses, comme le savon de soufre, le savon de sable et de soufre (contenant une poudre de pierre ponce ou de talc de Venise pulvérisé), le savon de goudron, le savon de goudron et de soufre, le savon à l'iode et au soufre, le savon phéniqué, les savons de naphthol, de soufre et de naphthol, etc.

Le goudron (huile empyreumatique) que l'on tire de plusieurs espèces de bois, par distillation sèche, occupe une grande place dans notre arsenal de médicaments.

Nous employons le goudron du hêtre, *oleum fagi*, du bouleau, *oleum rusci*, et celui du juniperus oxycedrus, huile de cade, de même qu'une solution alcoolique étherée de goudron, préparée sur les indications d'Hebra, la teinture de bouleau, *tinctura rusci*, dont nous vous ferons connaître en détail les propriétés particulières dans la thérapeutique spéciale. La résinéon, un des produits de distillation du goudron, a été longtemps en usage. Un autre produit chimique tiré du goudron, l'acide phénique ou carbolique, est également employé par nous, dans le même sens que le goudron, mais aussi comme agent de cautérisation. Une série de corps ayant une grande affinité au point de vue chimique, l'acide benzoïque, la résine de benjoin, l'acide salicylique, la chrysaro-

bine (Balmanno-Squire), l'acide pyrogallique (Jarisch), et le naphthol que j'ai introduit dans la thérapeutique sur les conseils de Ludwig, ainsi que les remèdes qui appartiennent à une autre série chimique, possèdent, jusqu'à un certain point, une influence thérapeutique très marquée. J'ai essayé bien souvent la résorcine (Andeer), mais sans effet notable (1).

Les alcooliques et l'éther, éther sulfurique ou éther pétroléique, le chloroforme, certains liquides appartenant au groupe des éthyloxydes, l'opium, la cocaïne, etc., sont employés soit seuls, soit associés à des corps qu'ils tiennent en dissolution comme analgésiants, pour combattre la sensation de douleur et de prurit.

L'amidon de riz, de froment, la poudre de racine d'iris de Florence, la poudre de talc de Venise, d'amiante, le kaolin, les bols rouge et blanc sont employés seuls ou associés aux oxydes de zinc ou de bismuth et dans des combinaisons diverses; bien qu'ils ne représentent qu'un remède indifférent et inoffensif, cependant ils ne laissent pas de rendre des services très importants dans le traitement des maladies de la peau. Dans certaines formes morbides, la méthode de traitement indifférente est la seule qui convienne (2); mais même pour appliquer ce mode de traitement, il faut, quant à la méthode et aux remèdes, s'appuyer sur quelque chose de positif.

Une autre série de médicaments est employée dans le but de détruire des productions pathologiques résultant de l'inflammation et se présentant sous forme de tumeurs, qui sont déposées dans la peau, ou bien lorsqu'on les applique à un degré d'intensité moindre, dans le but d'exciter une inflammation artificielle. Ce sont les acides végétaux et minéraux; acides acétique, chlorhydrique, sulfurique, nitrique, phénique, salicylique, pyrogallique, lactique; les alcalis, l'ammoniaque, la potasse caustique ou la chaux, le chlorure de zinc, le chlorure d'antimoine, la pierre infernale, le sulfate de cuivre, la pâte de Vienne, de Landolfi, de Canquoin, la solution de Labarraque ou de Plenck, la

(1) Ce qui concerne la résorcine doit être réservé; elle est tolérée par quelques sujets qui ne supportent pas le soufre, et son absence d'odeur forte mérite d'être prise en considération. D'ailleurs, sa valeur en applications antimicrobiennes locales mérite d'être mieux étudiée, spécialement dans le traitement local de toutes les variétés de scrofulotuberculose, où elle paraît devoir trouver de très réelles applications.
E. B. — A. D.

(2) Ces formes sont très nombreuses, et c'est pour les méconnaître que les médecins font si fréquemment, dans les affections de la peau, un traitement local qui aggrave rapidement l'état morbide.
E. B. — A. D.

poudre du frère Côme, médicaments sur l'ensemble desquels nous reviendrons plus tard pour examiner leur mode spécial d'action ainsi que les indications de leur emploi (1).

Il faudrait encore ajouter ici la galvanocaustique et l'électrisation.

Parmi les médicaments internes qui se sont montrés réellement efficaces contre certaines affections de la peau, nous devons citer : l'arsenic, le mercure, l'iode, l'iodoforme, l'iodol, l'huile de foie de morue, les préparations de goudron, la quinine, l'acide phénique, la tisane de Zittmann, la pilocarpine, l'atropine, tandis que d'autres médicaments sont simplement employés comme améliorant la nutrition et favorisant la circulation, ou sont dirigés contre des maladies spéciales, générales, ou qui atteignent certains organes isolés, en quelque sorte uniquement pour aider le traitement local, pour empêcher les récives. Tels sont les amers, le fer, l'ergotine, les eaux minérales alcalines, arsénicales et ferrugineuses, le bromure de potassium, l'hydrate de chloral, les narcotiques et les hypnotiques en général, les cures de lait et de petit-lait, les moyens diététiques spéciaux, etc., que l'on trouve si souvent l'occasion de prescrire dans le traitement des maladies cutanées, suivant les conditions individuelles de chaque malade. Contrairement à l'opinion généralement adoptée, nous faisons aussi très grand usage, dans la dermatothérapie, de ces remèdes et d'autres médications dites internes. Mais nous distinguons entre l'action curative directe et incontestable d'un traitement local approprié et l'influence médicatrice indirecte ou hypothétique de certains remèdes internes, et nous ne croyons pas qu'on soit autorisé à abandonner les premiers en faveur des derniers.

Par contre, toutes les tisanes et les purgatifs recommandés comme ayant la propriété spéciale de purifier le sang, éméto-cathartiques, de même que les drogues d'Europe ou exotiques, réputées comme agissant d'une façon spécifique contre les dartres et la soi-disant disposition aux dartres, comme l'hydrocotyle asiatique qui a eus son heure de réputation, la hura du Brésil, ou encore les tisanes usitées en France (2) de pensée sauvage, de douce-amère, etc., tous ces médicaments, dis-je,

(1) Le nitrate de plomb, le nitrate d'argent, le bromure de potassium en poudre, etc., sont des caustiques de la peau dénudée qui peuvent être utilisés dans des conditions que nous déterminerons ; mais, depuis la vulgarisation du thermocautère et des électrocautères, le champ des caustiques est considérablement restreint en dermatologie ; avec le cautère actuel on peut faire presque toujours mieux, moins douloureusement et plus vite qu'avec les caustiques. E. B. — A. D.

(2) Personne ne croira l'auteur à qui il plaît de supposer que la France a le monopole des tisanes, ou que l'on y traite les maladies de

n'ont pas la moindre influence sur la marche des maladies de la peau (1).

Jusqu'ici, nous avons produit un grand nombre de faits relatifs tant aux maladies de la peau en général, qu'au siège anatomique, à la signification pathologique, aux symptômes cliniques, aux causes de ces maladies, aux méthodes et aux moyens de leur diagnostic et de leur traitement. Nous sommes, par conséquent, allés assez loin pour que vous puissiez aborder maintenant avec fruit le domaine riche en faits de la pathologie cutanée spéciale, et apprendre à reconnaître les diverses formes morbides cliniques.

Mais auparavant, il y a encore une question importante à résoudre, c'est celle de la voie à suivre pour arriver à la classification des maladies cutanées.

Je n'ai pas l'intention de m'arrêter trop longtemps en pénétrant dans le détail de ce sujet. Nous savons par le développement historique de notre doctrine qu'il était indispensable d'avoir une bonne classification des maladies de la peau dès l'instant où l'on commença à apporter une attention sérieuse à ces affections ; nous savons que de nombreux systèmes des dermanotoses, les uns simples, d'autres extrêmement compli-

la peau par les infusions de pensée sauvage et de douce-amère ; mais tout le monde reconnaît qu'il ne donne pas un bon conseil à ses élèves lorsqu'il leur enseigne à priver systématiquement les malades des boissons aqueuses sous forme d'infusions amères ou autres, et plus encore lorsqu'il ne leur enseigne pas à se servir des purgatifs.

E. B. — A. D.

(1) Les boissons aqueuses, les infusions diurétiques, ont des indications très nettes dans les dermatoses où l'oligurie est manifeste ; et dans tous les cas où il faut exciter les reins ; l'auteur le reconnaît implicitement lui-même, puisqu'il écrira plus loin (voy. huitième leçon) qu'il est incontestable que « sous l'influence d'une exagération de la sécrétion des reins, on voit disparaître plus rapidement des exsudats et des œdèmes anciens ». D'autre part, diverses infusions médicamenteuses constituent un excellent excipient pour un grand nombre de médicaments qu'il y a intérêt à diluer, les bicarbonates et benzoates, l'iode, l'iodure de potassium, les arsénates solubles, etc.

Les indications des purgatifs ne sont pas moins nettes quand on veut obtenir un effet hydragogue, lorsque les reins ne répondent pas suffisamment à l'action des diurétiques, ou encore lorsque l'on veut obtenir une réaction dérivative ou révulsive sur la surface intestinale, par exemple dans l'eczéma étendu suintant, ou dans l'eczéma aigu avec bouffissure de la face, etc., etc. Les purgatifs enfin sont un des éléments de l'antisepsie intestinale qu'un médecin judicieux n'omet pas de chercher à réaliser dans les cas, assez nombreux en pathologie cutanée, où l'indication s'en présente nettement.

ERNEST BESNIER. — A. DOYON.